Image not found or type unknown

Probleme d'impôt et redressement

Par **araxea**, le **26/05/2014** à **17:03**

Bonjour, j'ai reçu il y a quelques jours un courrier des impôts pour m'informer que j'avais 763 euros à régler avant le 16 juin. Impôt 2014 sur les revenus 2012. J'ai déclaré pour la première fois mes frais de route et j'ai déclaré 274 jours de travail. On m'a demandé alors un justificatif et là surprise mon patron déclare 224 jours. j'envoie le document et par ailleurs une lettre d'excuse pour une erreur de calcul sachant que c'était la première fois que je faisais cette déclaration.
On m' répondu que c'était un redressement ? qu'en pensez vous ? merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés